



Instructions de course

Trophée des Ebihens Philippe Carton

Organisé par le Yacht Club de Saint Jacut de la Mer

Samedi 13 et Dimanche 14 juin 2026

1 - Décharge de responsabilité

-Les concurrents participent à cette régate entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de cette régate.

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2025/2028 World Sailing
- Les règles de la classe Muscadet
- Les prescriptions de la FFV
- Les présentes instructions de course et leurs annexes

3 - Emplacement du tableau officiel d'informations

PC course, plage des Ebihens.

4 - Signaux faits aux coureurs

Mât de pavillon sur le bateau comité

L'emport d'une VHF est **Obligatoire**

La veille du canal 77 doit être permanente durant toutes les courses.

5 - Modifications aux instructions de course

Toutes modifications aux instructions de course ou avis aux coureurs seront annoncés par l'envoi du pavillon L au mât de pavillon du PC course et par l'envoi du pavillon L sur le bateau comité et retransmis par VHF sur le canal 77.

6 - Identification du bateau comité

Le bateau comité arborera le pavillon du club.

7 - Marques de parcours construits

Les marques de parcours sont des bouées jaunes siglées **Aquarelle.com**

8 - Programme

Régate en 6 manches ou plus sur parcours côtiers et parcours construits. Le nombre de manches est laissé à l'appréciation du comité de course.

Samedi 13 juin 2026 :

3 courses prévues

1ère course sur parcours côtier entre la baie de Dinard et l'île des Ebihens : Mise à disposition du comité de course 10H devant la plage de « l'Ecluse » (banc des Pourceaux) de Dinard.

Courses suivantes sur parcours construits en baie de Saint Jacut de la Mer.

Mise à disposition du comité de course, 30 minutes minimum après l'arrivée du dernier concurrent du parcours côtier.

Samedi soir: repas des équipages sur la plage des Ebihens à partir de 19h. Navette prévue entre les bateaux et la plage

Dimanche 14 juin 2026 :

3 courses prévues

Sur parcours construits en baie de Saint Jacut de la Mer.

Mise à disposition du comité de course à 9H15.

Fin des courses 12H00 au plus tard.

9-Parcours côtiers

Annexe 1

Le N° du parcours côtier sera affiché sur le côté tribord du bateau comité.

10- Parcours construits

Annexe 2

- Le N° du parcours construit sera affiché sur le côté tribord du bateau comité comme suit :

Parcours banane 1 tour : PC 1

Parcours banane 2 tours : PC 2

Le cap de la bouée au vent sera affiché à l'arrière du bateau comité.

La longueur des parcours construits sera comprise entre 2 et 4 milles selon les conditions de vent.

11- Zone de course pour les parcours construits

Annexe 3

Les régates se dérouleront en baie de saint Jacut sur une zone comprise entre :

- Gautrat.

- La pointe des Haches.

12 - Procédure de départ

- Le départ des courses sera donné en application de la règle 26 World sailing avec comme signal d'avertissement une flamme rouge envoyée 5 minutes avant le départ.

- La ligne de départ **du parcours côtier** sera entre le pavillon orange du bateau comité et le semi-rigide avec son pavillon orange.

- La ligne de départ **des parcours construits** sera entre les pavillons orange sur le bateau comité et Zodiac bleu.

- afin de prévenir qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, les pavillons orange de ligne de départ seront envoyés avec un signal sonore 5 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.

Si pas de pavillon D, pas de bouée de dégagement, un départ aux allures portantes sur le parcours côtier est donc possible.

L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité et une bouée « frite » jaune sur le tribord du bateau comité .

13 - Pénalité

- Application d'une pénalité de un tour (1 virement, 1 empannage).

14 - Temps pour finir après le premier

30 minutes pour le parcours côtier

15 minutes pour les parcours banane

Les bateaux arrivant hors délai seront classés DNF

.15 - Réclamations et demandes de réparations

- Les réclamants devront signaler leur intention de réclamer auprès du comité de course en franchissant la ligne d'arrivée.
- Les formulaires de réclamation sont disponibles au bateau comité et au PC course.
- Les réclamations et les demandes de réparations doivent être déposées au maximum 45 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course de la journée.
- Les avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de dépôt des réclamations pour informer les parties concernées (Réclamés, réclamants, témoins).
- Emplacement de la salle du jury : plage des Ebihens.

16 - Contrôle de jauge et d'équipement

- les bateaux et leur équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de la classe Muscadet et de sécurité.

17 - Classement

- Le système de point à minima s'appliquera.
- 1 course courue et validée est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Les ex aequo seront départagés comme suit : Nombre de meilleures places et si besoin, classement dans la dernière régate.
- Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

Courses retirées :

- (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
- (c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

18 - Communications radio

- Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou des données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

19 - Abandon

Tout abandon doit être signalé dans les plus brefs délais au PC course, soit par VHF sur le canal 77, soit par téléphone au N° 06 08 66 08 48, soit directement au bateau comité.

20- Proclamation des résultats et pique-nique des équipages

Dimanche à 12H30 sur la plage des Ebihens.

Des navettes sont prévues pour le débarquement des équipages.

21- Protection de l'environnement

Les bateaux ne doivent pas jeter de détritux à la mer. Ces détritux peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

Arbitres désignés

Président du comité de course : de Brye Olivier

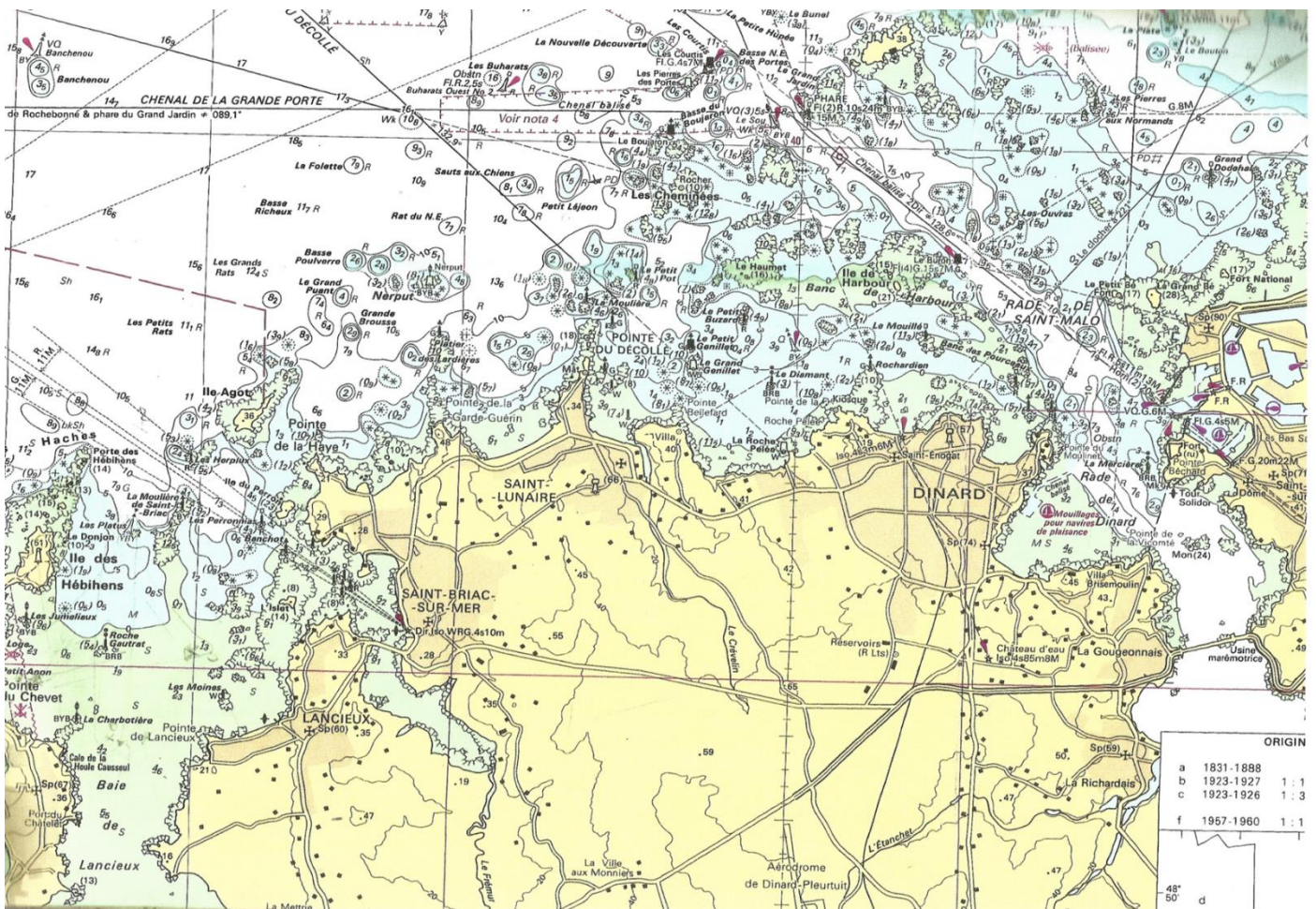
Commissaire aux résultats : Jean-Louis Oleron



Annexe 1

Parcours côtiers Dinard/les Ebihens

N° 1 7 milles Départ de Dinard Arrivée au sud de Platus (baie de Lancieux)	N°2 8.5 Milles Départ de Dinard Le Buron B Le Sou B Les Buharats ouest B Platus B Arrivée au sud de Platus	N°3 9.5 Milles Départ de Dinard Le Buron B Le Sou B Atterrage Saint Malo B Platus B Arrivée au sud de Platus
N° 4 10.2 Milles Départ de Dinard Le Buron B Le Sou B Banchenou B Platus B Arrivée au sud de Platus	N°5 11.5 Milles Départ de Dinard Le Buron B Le Sou B Le Vieux Bancs ouest B Platus B Arrivée au sud de Platus	N° 6 11.5 Milles Départ de Dinard Le Buron B Le Sou B Les Buharats ouest T Atterrage Saint Malo B Arrivée au sud de Platus



Annexe 2

Parcours : PC 1

Départ entre les bateaux comité
 Bouée N° 1 bâbord
 Bouée N°2 bâbord
 Bouée N°3 bâbord
Arrivée Entre les bateaux comité

Parcours N°1



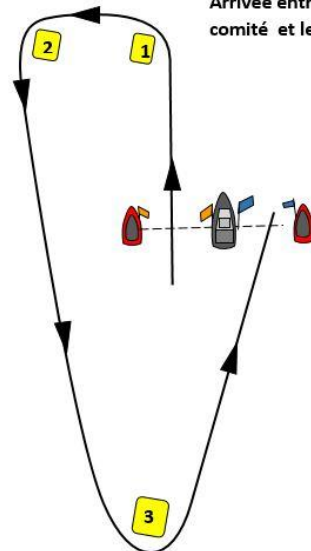
Départ

Bouée N°1 bâbord

Bouée N°2 bâbord

Bouée N°3 bâbord

Arrivée entre le bateau
 comité et le Zodiac



Parcours : PC 2

Départ Entre les bateaux comité

Bouée N°1 bâbord

Bouée N°2 bâbord

Bouée N°3 bâbord

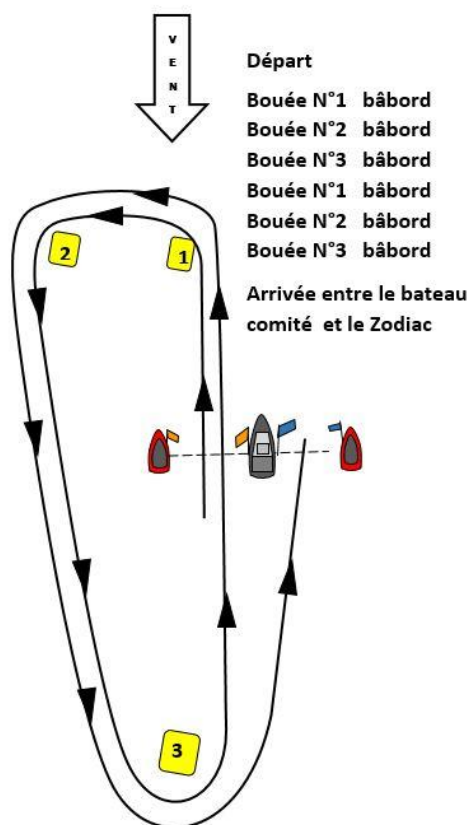
Bouée N°1 bâbord

Bouée N°2 bâbord

Bouée N°3 bâbord

Arrivée entre les bateaux comité

Parcours N°2



Annexe 3

Zone de course des parcours Construits

